

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 12 juillet 2018

Protection phytosanitaire : les choses bougent

De nos jours, l'utilisation de produits phytosanitaires alimente de nombreux débats. Aussi l'Union suisse des paysans a-t-elle publié un magazine pour faire le point sur ces produits, sur les défis qu'ils représentent et sur les solutions à disposition. À Schalunen (BE), sur l'exploitation associée au projet bernois de protection des plantes que tiennent Ana Maria et Markus Lüscher, l'agriculture suisse a montré où elle en est et où elle veut aller.

Une chose est sûre : les agriculteurs n'utilisent pas les produits phytosanitaires pour faire joujou. En y recourant, ils protègent leurs cultures des maladies, des ravageurs et des adventices, garantissant ainsi une récolte vendable. Les exigences du commerce et des consommateurs sont élevées : ils refusent d'acheter des fruits présentant des traces de champignon, des légumes hébergeant des pucerons ou des pommes de terre infestées par des vers fil de fer. Il faut aussi que les produits présentent une bonne capacité de conservation. Vivant de la vente de leur production, les familles paysannes ne peuvent pas se permettre de rester les bras ballants à regarder les champignons et les ravageurs anéantir leur récolte.

« Aussi peu que possible, autant que nécessaire » : tel est le mot d'ordre lorsqu'il s'agit d'utiliser des produits phytosanitaires. En effet, ces produits sont un facteur de coûts. C'est pourquoi les familles paysannes prennent des mesures préventives telles que l'assolement des terres, le recours à des variétés résistantes ou un labour adéquat. Elles travaillent avec des machines et des techniques modernes, qui permettent un travail précis et empêchent toute dérive des liquides. Même dans la production conventionnelle, les agriculteurs se servent de plus en plus de moyens de lutte biologique et de méthodes alternatives. De manière générale, chaque fois que les récoltes suisses dépérissent en raison d'un manque de protection, nous importons plus de denrées alimentaires. Or, il ressort des résultats des contrôles officiels que, en agissant de la sorte, nous importons des aliments présentant davantage de résidus. Et c'est sans compter les conséquences néfastes pour le climat qu'entraîne l'usage moins réglementé des produits phytosanitaires dans les pays où ces aliments sont cultivés.

L'agriculture suisse est consciente des problèmes que pose l'utilisation des produits phytosanitaires : d'une part, il y a des résidus et des métabolites qui peuvent être décelés avant tout dans les petites et moyennes eaux de surface ; d'autre part, il y a des répercussions qui, malgré le permis d'utilisation et l'obligation de prouver l'origine des produits, ne se manifestent parfois que des années plus tard. Aussi le secteur agricole s'engage-t-il pour le déploiement efficace du Plan d'action Produits phytosanitaires et de ses 51 mesures de mise en œuvre, ainsi que pour une recherche forte et proche de la pratique. Le projet bernois de protection des plantes montre que l'agriculture est partante pour une amélioration de la situation. Mis en œuvre il y a deux ans, ce projet rassemble aujourd'hui près de 3200 exploitations, soit un cinquième de plus que la première année. L'amélioration de la qualité des eaux, p. ex. en décelant et en éliminant les sources ponctuelles problématiques, constitue la priorité du projet. L'utilisation de nouvelles variétés et de nouvelles techniques culturales en représente aussi un volet important. Une révolution se prépare avec l'arrivée imminente de technologies dernier cri et d'une extrême précision, comme les drones, les pulvérisateurs automatiques de haute précision, les technologies pour le binage et les robots. Un potentiel important réside aussi dans la formation et le perfectionnement des utilisateurs des produits phytosanitaires. Les projets en cours et les expériences acquises jusqu'à présent révèlent qu'il faut avant tout appliquer à la lettre les lois et les règlements en matière de protection phytosanitaire et recourir de manière systématique à d'autres solutions avant d'édicter de nouvelles dispositions légales.

Les familles paysannes suisses sont exemplaires, y compris lorsqu'il s'agit de protéger les végétaux. Elles travaillent dur pour devenir encore meilleures. Elles veulent préserver la confiance dont elles jouissent auprès des consommateurs.

Renseignements :

Markus Lüscher, agriculteur, membre du comité et vice-président de la commission sur la production végétale de la Chambre bernoise d'agriculture, tél. 079 447 16 44

Michel Gygax, responsable de la Station phytosanitaire, Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne, tél. 031 636 49 12

Lothar Aicher, Centre Suisse de Toxicologie Humaine appliqué, tél.. 061 207 19 57

Markus Ritter, président de l'USP, tél. 079 300 56 93

Martin Rufer, responsable du département Production, marché et écologie, tél. 078 803 45 54

David Brugger, responsable de la division Production végétale, tél. 077 438 90 88

www.sbv-usp.ch